



## Brève chronologie des événements relatifs à la situation en Haïti (mars – avril – mai 2005)

### Au plan national :

- Le **4 mars**, des milliers de membres et de partisans de *Fanmi Lavalas* ont manifesté dans le quartier Bel-Air pour dénoncer la répression, les conditions de vie infra-humaines et pour réclamer la libération de tous les prisonniers politiques et le retour à l'ordre constitutionnel. Contrairement à la manifestation du 28 février, cette manifestation s'est déroulée dans le calme sous la protection de la MINUSTAH. Les militants de *Lavalas* ont manifesté à nouveau dans le quartier populaire de Bel-Air le **8 mars** en solidarité avec les femmes dont des membres de leurs familles ont été tués à l'occasion des récents actes de violences perpétrés dans les quartiers populaires de la capitale.
- Le **10 mars**, l'ancien premier ministre Neptune, gréviste de la faim depuis deux semaines, a été transporté du pénitencier national de Port-au-Prince à l'hôpital militaire des *Casques bleus* argentins en raison de la détérioration de son état de santé. L'opération de transfert a été réalisée conjointement par la Police nationale et par la MINUSTAH.
- Le **13 mars**, a eu lieu une cérémonie officielle marquant le début des opérations de démobilisation en Haïti. 325 membres de l'ex-armée d'Haïti (FADH) ont remis *symboliquement* leurs armes aux autorités du pays. « C'est un premier pas vers la réconciliation nationale » a déclaré le premier ministre intérimaire Gérard Latortue présent à la cérémonie soulignant « que les membres des forces armées haïtiennes dissoutes étaient des citoyens de plein droit et qu'ils seraient traités comme tels » (voir communiqué émis le 15 mars 2005 par le *Centre des nouvelles de l'ONU*). Participaient aussi à la cérémonie le représentant spécial du Secrétaire général et chef de la MINUSTAH, Juan Gabriel Valdés et le commandant de la MINUSTAH, le général brésilien Augusto Heleno Ribeiro.
- Le **16 mars**, c'était au tour de l'ancien ministre de l'intérieur du gouvernement Lavalas, Jocelerme Privert, aussi gréviste de la faim, d'être transporté d'urgence à l'hôpital du Canapé-Vert.
- La *Plate Forme nationale de sécurité alimentaire* (PFNSA), composée de 18 institutions haïtiennes et internationales de promotion du développement a lancé un **observatoire** sur la situation économique et sociale des populations vulnérables en Haïti. Les activités de cet **observatoire** qui s'étendront sur 2 ans permettront de documenter la question de l'insécurité alimentaire qui frappe de façon chronique 48% de la population haïtienne, de poser le problème des groupes vulnérables et de rechercher des solutions pour contrer la misère et la pauvreté.

La PFNSA compte influencer les politiques et les stratégies de sécurité alimentaire mises en œuvre en Haïti, afin que celles-ci prennent en compte les besoins fondamentaux des groupes sociaux vulnérables et la réduction des inégalités.

- À l'occasion du 18<sup>e</sup> anniversaire de la ratification de la constitution de 1987, des milliers de partisans d'Aristide ont manifesté le **29 mars** pour réclamer son retour. Les manifestants ont brûlé une effigie du président par intérim, Gérard Latortue et ont insulté les forces des *Nations Unies* qui ont bouclé le quartier du Bel Air les empêchant d'atteindre le Palais national. Des manifestants et des Casques bleus ont échangé des tirs pendant la manifestation.
- Ce **même jour**, des individus lourdement armés ont attaqué le siège du *Conseil électoral provisoire* (CEP) à Delmas. Pendant plus de 10 minutes, de persistantes rafales d'armes automatiques ont été tirées mais sans faire de victimes. Quatre jours plus tôt (vendredi le **25 mars**), à l'aube, une grenade à fragmentation avait été lancée sur le bâtiment par des inconnus.
- Selon un communiqué de presse émis le **29 mars** par la *NCHR*, de sérieuses violations de droits humains se poursuivent en Haïti. L'organisme de droits humains dénonce les conditions inhumaines de détention dans les divers centres de police de la région métropolitaine.
- Le **31 mars**, une importante opération policière conduite par des *Casques bleus* de l'ONU et par la *Police nationale haïtienne* (PNH) a été lancée « pour la sécurisation de Cité Soleil et pour la neutralisation de groupes armés illégaux » (voir communiqué du 1<sup>er</sup> avril du *Centre de nouvelles ONU*). Il y a eu au moins un mort et six personnes blessées au cours de cette opération, la première offensive d'envergure menée par les *Nations Unies* depuis son arrivée en Haïti.
- Ce **même jour**, à l'initiative du *Conseil des Sages* s'est tenue une réunion avec le *Conseil supérieur de la Police nationale* afin d'évaluer la capacité du gouvernement transitoire à freiner l'aggravation de l'insécurité dans le pays. La *Note d'information* sur le dossier de l'insécurité publiée le **1<sup>er</sup> avril** par le *Conseil des Sages* est en **annexe**.
- À l'occasion du 5<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat du journaliste Jean Dominique, *Reporters sans frontières* (RSF) a émis un communiqué le **3 avril** disant son indignation des nombreuses négligences qui ont entaché l'enquête et en a appelé au Président et au Premier ministre d'Haïti afin qu'une enquête soit relancée et que soit mis un terme à l'impunité en Haïti.
- Le **4 avril**, le premier ministre Gérard Latortue a procédé à l'installation de la *Commission nationale de désarmement* dont le mandat est d'appliquer le programme onusien de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) des groupes armés et des anciens militaires. Cette commission dont le coût de fonctionnement est évalué à 20 millions de \$ sera présidée par Me Alix Richard.
- Le **8 avril**, la *Conférence épiscopale d'Haïti* (CEH) adressait un message à la population haïtienne à l'occasion des élections prévues à la fin de l'année 2005. Elle invitait l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux impliqués dans le processus électoral à intervenir de façon responsable pour permettre au pays de mettre fin à la transition. Elle demandait aux gangs armés de désarmer. Le **Message** de la CEH est publié en **annexe**.
- Le **23 avril**, *Ayiti Kapab*, le *Congrès national des mouvements démocratiques* (KONAKOM) et le *Parti national progressiste révolutionnaire* (PANPRA) ont parachevé le processus de leur fusion enclenché depuis environ un an. Le nouveau parti, *Fusion des sociaux - démocrates haïtiens*, a élu Serge Gilles comme son candidat à la présidence pour les élections prévues à la fin de 2005.
- Le **25 avril**, a eu lieu aux Gonaïves le lancement officiel des opérations d'inscriptions des électrices et électeurs en présence de membres du gouvernement, du *Conseil électoral provisoire* (CEP) et de la *MINUSTAH*. Le processus d'inscription est prévu se terminer à la fin du mois de juillet.

À cette occasion, l'ambassadeur canadien en Haïti, Claude Boucher, a salué le lancement du processus d'enregistrement des électeurs. Il a appelé au respect des droits de l'homme pour la réussite de la transition politique dans le pays. Selon le diplomate, le Canada accordera une attention plus particulière à Haïti dans « le cadre de sa collaboration bilatérale avec les États de transition ».

Le **27 avril**, le *Conseil national d'observation des élections* (CNO) a émis un communiqué sur l'état d'avancement de la gestion du processus électoral (le savoir-faire des techniciens, la fiabilité du matériel technologique utilisé). Le CNO a aussi profité de cette occasion pour exprimer ses inquiétudes sur certains aspects du dossier électoral dont l'absence de calendrier des différentes phases du processus, l'absence de vulgarisation du décret électoral, l'absence d'une campagne d'information relative à l'inscription de électrices et électeurs.

Le **28 avril**, le processus d'inscription des électrices et électeurs a été lancé dans le département du Sud et le **29** au Cap-Haïtien.

- Le **26 avril**, des milliers de partisans d'Aristide ont à nouveau manifesté à Port-au-Prince pour réclamer le retour à l'ordre constitutionnel, la fin des persécutions politiques et la libération des prisonniers politiques dont l'ex premier ministre Yvon Neptune.

Le lendemain, 5 personnes étaient tuées et plusieurs autres blessées lors d'affrontements entre des partisans armés d'Aristide et la police dans le quartier de Christ-Roi. Suite aux incidents du 27 avril, *Amnistie internationale* a déclaré : « la répression de cette manifestation pacifique n'est pas un cas isolé. L'insécurité et les confrontations en cours avec des groupes armés ne doivent pas servir de prétexte à la répression des manifestants et à une limitation du droit à la liberté d'expression et d'association ». À la suite des événements du 27 avril, des tirs

nourris ont été entendus dans divers quartiers de la capitale.

Les partisans d'Aristide ont manifesté une nouvelle fois le **4 mai** sous la surveillance des soldats de la Force onusienne.

- Le **6 mai** au soir, des pluies diluviennes se sont abattues sur Port-au-Prince provoquant la mort de 10 personnes en majorité des femmes dans le quartier de Nazon et causant des dégâts matériels importants. Comme l'écrivait un observateur de l'actualité haïtienne : « Et le cycle continue. Celui des saisons... celui des indifférences... celui des irresponsabilités... celui des morts. Morts sans nom, sans importance. Dix morts... ce n'est même pas assez pour faire un radiothon... ». Et la saison cyclonique approche.....

Les pluies se sont poursuivies durant toute la fin de semaine et le bilan des victimes s'élèverait à une vingtaine de morts.

- Dans une note publiée le **9 mai**, la *Coalition nationale pour les Droits des haïtiens* (NCHR-HAÏTI) annonce qu'elle fonctionnera maintenant sous l'appellation de *Réseau national de Défense des Droits humains* avec pour sigle RNDDH.
- Le **même jour**, onze (11) organisations haïtiennes de défense et de promotion des droits humains ont publié un *communiqué* se disant très préoccupées par la montée vertigineuse des cas de kidnappings, d'assassinats, de fusillades et d'autres formes de violences. Face à ce constat, elles appellent le gouvernement de transition à prendre toutes les mesures urgentes et nécessaires pour redresser la situation et contrer la montée de l'insécurité dans le pays. Le *communiqué* est reproduit en **annexe**.
- Dans une note datée du **10 mai**, le *Conseil des Sages* estime que de graves dérives caractérisent la gestion politique du dossier d'Yvon Neptune. Selon le *Conseil*, Neptune n'est pas incarcéré

pour des motifs politiques mais sous l'accusation de responsabilité dans le massacre perpétré à la Scierie (St-Marc) en février 2004. La note du *Conseil des Sages* est publiée **en annexe**.

- Le **11 mai**, s'est tenue à Port-au-Prince à l'appel du *Grand Front national des étudiants haïtiens* (GRAFNEH) une marche contre l'insécurité, la misère et la politique gouvernementale. Les manifestantEs vite scindés en deux groupes rivaux ont scandé des slogans hostiles à la présence de la mission onusienne et appelé à la « fin de l'occupation ». La fin de la marche a été marquée par une atmosphère de grande tension alors que des tirs intenses ont été entendus dans le quartier Bourdon, lieu de la manifestation étudiante. Les forces de l'ordre (PNH et MINUSTAH) ont utilisé la manière forte pour disperser les manifestanEs.
- Le **même jour**, en soirée, un puissant tremblement de terre (4,1 sur l'échelle de Richter) a secoué Port-au-Prince. Il n'y a pas eu de pertes en vies humaines mais le réseau électrique a été affecté à plusieurs endroits. Les communications téléphoniques avec le département du Sud-Est et sa capitale Jacmel ont été coupées. L'École des infirmières à Port-au-Prince a été également sérieusement endommagée. Selon des spécialistes, Haïti se situe dans une zone de fracture, à la frontière des plaques tectoniques de la Caraïbe et de l'Amérique du Nord. Pourtant Haïti n'est pas encore doté d'un système de surveillance sismique!

La terre a de nouveau tremblé dans la soirée du 15 mai dans la région de Port-au-Prince.

- Selon des informations communiquées le **11 mai**, la facture pétrolière mensuelle pour *l'Électricité d'Haïti* (EDH) est passée de 2 millions de dollars \$US en février à près de 8 millions en avril. Cette brusque augmentation est due à la hausse continue du prix du baril de pétrole sur le marché international.
- Suite à l'annulation par la *Cour de cassation* de la condamnation à la prison

à vie et aux travaux forcés à perpétuité prononcée en novembre 2000 contre un groupe de 14 militaires et paramilitaires lors du célèbre procès de Raboteau, le premier ministre intérimaire Gérard Latortue a précisé le **12 mai** que la *Cour de cassation* n'a pas libéré les 14 militaires et paramilitaires condamnés dans le cadre du procès de Raboteau mais a cassé le jugement prononcé en novembre 2000 pour vice de procédure. Les condamnés resteraient en prison jusqu'à la tenue d'un nouveau procès. Cette annulation a suscité beaucoup de réactions négatives dont celles d'organismes de défense des droits humains.

- Le **13 mai**, des organismes de défense des droits et des syndicats ont tenu un sit-in devant les bureaux du Ministère du Commerce pour protester contre la hausse vertigineuse des prix de l'essence. C'est la 3<sup>e</sup> fois en quelques semaines qu'il y a des manifestations pour exiger la baisse du prix de l'essence.
- Le **18 mai**, jour du Drapeau haïtien, des milliers de partisans d'Aristide encadrés par la MINUSTAH ont manifesté pacifiquement dans les rues de Port-au-Prince pour exiger son retour. Selon plusieurs observateurs, il s'agissait de l'une des plus importantes manifestations des pro-Aristide depuis des mois.
- Le **22 mai**, la *Commission nationale Justice et Paix* a adressé une lettre/rapport aux autorités gouvernementales, judiciaires et policières sur la violence dans la zone de la capitale durant les mois de mars et avril 2005. Selon la Commission, 147 personnes ont été assassinées au cours de ces 2 mois à Port-au-Prince.
- Face à la proposition de Kofi Annan de renforcer la mission onusienne en Haïti et de reconduire son mandat, un membre du *Conseil des sages*, Anne-Marie Issa, a plutôt fait savoir le **23 mai** que le *Conseil* exigeait une réévaluation du mandat de la MINUSTAH alors que le premier intérimaire Gérard Latortue

appuyait la recommandation du Kofi Annan tout en disant préférer l'arrivée de policiers internationaux et francophones pour faciliter la communication avec la population locale.

- Le **25 mai**, l'ex premier ministre Yvon Neptune a comparu au cabinet d'instruction de St-Marc dans le cadre des auditions sur la tuerie survenue le 11 février 2004, à deux semaines de la chute d'Aristide. L'ex-premier ministre d'Aristide réclame d'être blanchi et libéré.
- Le **27 mai**, un nouveau sit-in s'est tenu devant les locaux du Ministère du commerce et de l'industrie pour dénoncer la hausse des prix du carburant et des biens de première nécessité. Ce sit-in, le 5<sup>e</sup> depuis quelques semaines, avait été organisé par des syndicats, des universitaires, des organismes de défense des droits humains.
- Selon le bulletin no 2 du *Conseil national d'observation des élections* (CNO) publié le **28 mai**, il y aurait à peine 1,2% de l'électorat inscrit et 4% des bureaux d'inscription ouverts à ce jour.
- À la fin mai, l'ancien chef de la sécurité sous l'administration d'Aristide de 2001 à 2003, Oriel Jean, a plaidé coupable devant un tribunal de Miami de blanchiment d'argent, pour lequel il risque 20 ans de prison. Oriel Jean est détenu aux États-Unis depuis son extradition du Canada où il avait été arrêté le 10 mars 2004, peu après la

chute d'Aristide. Jean a plaidé coupable en échange d'une collaboration avec le service américain antidrogue dans le cadre d'une enquête sur le trafic de la drogue en Haïti pendant les années du régime lavalas.

- Le **31 mai**, a eu lieu au Palais national l'investiture officielle de la Commission chargée de préparer le « dialogue national ». Aucune information sur le mandat et le fonctionnement de cette Commission nous est parvenue à ce jour.
- En début d'après-midi du **31 mai**, un groupe d'individus lourdement armés a mis le feu à un sous-commissariat de police et à l'immeuble du marché public *Tête Boeuf* dans le secteur nord de la capitale. Ce marché abritait environ 4 000 commerçantEs. Durant l'opération, d'intenses tirs ont été entendus dans le secteur et plusieurs résidences et commerces ont été touchés. Le bilan de l'attaque s'élève à au moins 10 victimes et les dégâts matériels sont importants. Cette attaque a contraint la MINUSTAH à redéployer dans la capitale des Casques bleus basés en province.
- Le **31 mai**, le consul honoraire français de Cap-Haïtien, Paul-Henri Mourral, a été blessé mortellement par balles alors qu'il circulait près de l'aéroport à Port-au-Prince.

#### **Au plan international :**

- Après 10 ans d'absence d'Haïti, la *Banque mondiale* (BM) a rouvert ses portes le **7 mars** à Port-au-Prince. La vice-présidente de l'institution pour l'Amérique latine et la Caraïbe, Pamela Cox, a profité de l'occasion pour annoncer l'approbation de deux nouveaux projets en faveur d'Haïti, projets d'un montant de 75 millions \$US qui ne seront décaissés que dans un an!!!
- La présentation du dernier rapport du Secrétaire général de l'ONU sur la situation en Haïti depuis le 18 novembre s'est faite le **9 mars** au *Conseil de sécurité*. Son président pour le mois de mars, le diplomate brésilien, Ronaldo Mota Sardenberg, a alors déclaré que « la réconciliation nationale, la sécurité et le développement économique sont essentiels pour la stabilité d'Haïti et le succès des élections dépend de la capacité du gouvernement de transition

à faire des progrès dans ces domaines, avec l'appui de la *MINUSTAH*, au cours de la phase cruciale de la transition politique ».

- Le **14 mars**, le *Programme alimentaire mondial* (PAM) mettait un terme à ses distributions de nourriture aux victimes de la *tempête tropicale Jeanne* qui a frappé durement le nord d'Haïti en septembre 2004. Mais le PAM poursuivra ses distributions de nourriture dans d'autres régions d'Haïti dans le cadre de sa mission régulière de lutte contre la malnutrition.
- Les **16 et 17 mars**, le ministre canadien des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew a effectué une visite officielle en Haïti afin de « discuter des efforts de maintien de la paix qui y sont faits par les *Nations Unies* » [communiqué de la *Presse canadienne* (PC)]. Il était accompagné du conseiller spécial pour Haïti, Denis Coderre et de membres de la diaspora haïtienne du Canada. Dans le cadre de cette visite de 48 heures, le ministre a *annoncé* une aide de 8.8 millions à Haïti (un premier montant de 2 millions pour les agriculteurs de la région des Gonaïves dévastée par les inondations en septembre dernier, un autre montant de 3,9 millions pour la mise en œuvre du *Cadre de coopération intérimaire* (CCI) et un dernier montant de 2,9 millions pour permettre à Haïti de devenir membre de la *Banque de développement des Caraïbes*. Il s'agit bien d'une annonce! À quand le décaissement?

Après cette visite, M. Pettigrew s'est rendu à Cayenne en Guyane française pour participer à une conférence ministérielle sur la reconstruction d'Haïti à l'initiative de la France. La réunion de Cayenne s'est donc tenue le 18 mars dans le but de relancer les promesses d'aide faites dans le cadre de la *Conférence des bailleurs de fonds pour Haïti* tenue à Washington en juillet 2004 et « d'aboutir à la mise en œuvre concrète et rapide d'un 'agenda pour Haïti', comportant des engagements financiers clairs et un calendrier d'exécution précis », selon un communiqué du Quai d'Orsay.

- Le **20 mars**, deux *Casques bleus*, l'un de nationalité sri-lankaise et l'autre de nationalité népalaise ont été tués dans deux opérations, l'une à Petit-Goâve et l'autre à Terre-Rouge. Ces opérations visaient à reprendre le contrôle de commissariats occupés depuis des mois par d'ex-militaires haïtiens. Il s'agit des premières victimes de la *MINUSTAH* tombées dans l'exercice de leurs fonctions depuis le déploiement en juin 2004 des forces onusiennes. Un troisième Casque bleu est décédé le lendemain des suites de ses blessures subies lors de l'opération de la *MINUSTAH* à Petit-Goâve.
- *Médecins sans frontières* (MSF) a émis un communiqué le **21 mars** dans lequel les équipes présentes à Port-au-Prince constatent un niveau de violence insoupçonné jusque là. MSF est intervenue à Haïti en septembre 2004 après le passage dévastateur de la *tempête tropicale Jeanne*. Après l'intervention d'urgence aux Gonaïves, MSF a ouvert un programme à Port-au-Prince. Le communiqué de MSF est en **annexe**.
- Le **22 mars**, un rapport intitulé « Maintien de la paix en Haïti? » a été présenté simultanément à Rio, Londres et Boston. Élaboré par le programme des droits de l'homme de la *faculté de droit de l'Université Harvard* et par l'organisation non gouvernementale *Justicia Global*, le rapport critique durement le travail de la *MINUSTAH* déployée le 1<sup>er</sup> juin 2004. Le rapport documente les « failles » de la Mission dans 3 secteurs de compétence de son mandat : désarmement et démobilisation des troupes, processus démocratique et protection des droits humains. Selon le coordonnateur du rapport, James Cavallaro, « le désarmement est la colonne vertébrale des opérations de paix. Il y a un mois, il n'y avait pas de plan de désarmement. La *MINUSTAH* désarmait les membres du parti *Lavalas* et apportait son soutien logistique à la politique nationale ». Selon ce rapport, « la mission de l'ONU en Haïti a échoué »

(voir *Le Devoir*, édition du mercredi **23 mars** 2005).

- Le nouveau Représentant permanent d'Haïti auprès des *Nations Unies*, M. Léo Mérorès, a présenté le **30 mars** ses lettres de créance au secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan. Avant cette nomination, M. Mérorès était, depuis avril 2004, chargé d'affaires à la *Mission permanente d'Haïti* auprès des *Nations Unies* à New York.
- Du **3 au 9 avril**, une vingtaine de personnes liées aux mouvements sociaux internationaux ont effectué une mission d'information et de solidarité en Haïti. Cette mission était dirigée par le *prix Nobel de la Paix* argentin Adolfo Perez Esquivel et par la fondatrice de l'organisation des *Mères de la Place de Mai*, Nora Cortinas. La mission répondait à l'invitation de trois organisations haïtiennes : la *Plate-forme haïtienne de Plaidoyer pour un développement alternatif* (PAPDA), l'*Institut culturel Karl Lévêque* (ICKKL) et la *Plate-forme des Organisations haïtiennes des droits humains* (POHDH). Nous publions en **annexe** le *communiqué* émis par la *Mission* à la fin de sa visite.
- Le **4 avril**, un communiqué de presse émis par l'ONG suisse *Small Arms Survey* annonçait la publication d'un nouveau rapport confirmant que « la violence par armes à feu en Haïti n'a pas diminué de façon significative depuis le départ d'Aristide » et que « les armes continuent à menacer les civils ». Le rapport confirme qu'environ 200 000 armes sont en circulation en Haïti. L'étude passe en revue le programme de l'ONU envers le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des groupes armés à haut risque dans le pays. Le titre du rapport de Robert Muggah est **Haïti : les chemins de la transition - Restaurer la sécurité humaine et promouvoir le DDR**.
- Le **Relais international** de la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité* s'est arrêté en Haïti du **7 au 9 avril**. La *Charte* élaborée dans le cadre de la *Marche mondiale des femmes* a été présentée à la presse le **7 avril** et remise

officiellement le lendemain à la Ministre à la Condition féminine et aux Droits de la Femme, Adeline Chancy par des organisations féministes dont SOFA et ENFO FANM.

- Le *Conseil de sécurité* a effectué une mission en Haïti du **13 au 16 avril**. **Cette mission** a eu lieu en même temps que celle du Groupe consultatif ad hoc du *Conseil économique et social sur Haïti (ECOSOC)*. Selon un communiqué du *Centre de nouvelles de l'ONU*, les objectifs de la mission étaient entre autres « d'exprimer un appui total à la MINUSTAH et au maintien de la présence des Nations Unies en Haïti aussi longtemps que cela sera nécessaire », de souligner « l'engagement à long terme de la communauté internationale » et de réaffirmer « à quel point il importe de rejeter la violence, de protéger les droits de l'homme et de lutter contre l'impunité ».

Les réunions du *Conseil de sécurité* hors du siège de l'Onu à New York sont rares. La dernière remonte à novembre 2004 lorsque le *Conseil* s'était déplacé à Nairobi pour des discussions sur le Soudan.

Au cours de cette visite, les membres de la mission ont appelé au respect des dates des élections prévues à la fin de l'année, en dépit de l'insécurité qui règne dans le pays. Quant au premier ministre haïtien Gérard Latortue, il a demandé au *Conseil de sécurité* de renouveler le mandat de la *MINUSTAH* pour un an. Jusqu'à maintenant, ce mandat était reconduit chaque six mois.

Au terme de la visite, la délégation onusienne a appelé les institutions internationales à débloquer les fonds promis à Haïti pour lancer les projets de développement. À ce sujet la mission de l'ECOSOC a rappelé qu'il était impératif de mettre sur pied un plan de développement à long terme pour le pays.

- Le **20 avril**, le représentant du Brésil, Ronaldo Mota Sardenberg a présenté au *Conseil de sécurité* les premiers résultats

de la mission menée par le *Conseil* en Haïti et a confirmé que « la situation sécuritaire en Haïti demeure fragile ». « Tous les acteurs doivent respecter le droit international et en particulier les normes en matière des droits de l'homme ». « Les efforts doivent se concentrer sur la sécurité, le respect des droits de l'homme, la lutte contre la pauvreté et la tenue d'élections libres ». Le **Rapport** de la mission du *Conseil de sécurité* a été publié le **6 mai** et est disponible à l'adresse électronique suivante :

[daccess-ods.un.org/TMP/3976285.html](http://daccess-ods.un.org/TMP/3976285.html).

- À l'issue d'une mission d'observation menée en Haïti du **4 au 20 avril**, l'organisation *Human Rights Watch*(HRW) s'est dit très préoccupée par le niveau de violence notamment dans Port-au-Prince. *HRW* invite le gouvernement à mettre la sécurité de la population haïtienne au premier rang de ses préoccupations (voir **communiqué** sur la visite de HRW en **annexe**).
- Le **20 avril**, des étudiants en droit de l'*Université de Californie* conjointement avec des avocats haïtiens et américains proches d'Aristide ont déposé une plainte devant la *Commission interaméricaine des droits de l'homme* (CIDH) au nom de l'ancien premier ministre haïtien Yvon Neptune gardé en prison depuis juin 2004. La plainte a été déposée alors que la *CIDH* effectuait sa visite en Haïti du **18 au 22 avril**.
- À l'invitation du gouvernement d'Haïti, la *Commission interaméricaine des droits de l'homme* (CIDH) a effectué une visite en Haïti du **18 au 22 avril** en vue d'observer la situation des droits de l'homme dans le pays et recueillir des informations à ce sujet, y compris en matière d'administration de la justice.

Au terme de sa visite, la *CIDH* s'est dit très préoccupée par l'insécurité et par le dysfonctionnement de la justice, en particulier la détention préventive indéterminée des prisonniers. Elle a souligné qu'au moins 600 personnes avaient été tuées en Haïti depuis le début de l'*opération Bagdad* le 30 septembre

2004. La *Commission* dit craindre également la tenue des élections dans un contexte où les armes circulent librement. Elle invite enfin la communauté internationale à respecter ses engagements pris envers Haïti à la conférence de Washington (juillet 2004) alors que seulement 10% des 1, 4 milliard de dollars promis étaient décaissés à la fin du mois d'avril.

- Le **30 avril**, *Amnistie internationale* a émis un communiqué de presse dans lequel elle critique les méthodes de la police. « Le recours sans discrimination à la violence meurtrière par des policiers pour disperser et réprimer des manifestants ne fait qu'accroître la tension dans un pays déjà en proie à la violence » peut-on lire dans le communiqué. AI a condamné entre autres la « répression » exercée à l'encontre de partisans de la *Fanmi Lavalas* par la police à Port-au-Prince le 27 avril.
- Dans un communiqué émis le **6 mai**, la *Commission interaméricaine des droits de l'homme*(CIDH) a exprimé sa grande préoccupation concernant l'état de santé et le statut légal de l'ancien premier ministre Yvon Neptune. Comme la *Commission* l'a déjà souligné, la situation de l'ex premier ministre s'inscrit dans un contexte problématique beaucoup plus large qui existe depuis des années en Haïti, soit le problème de détention prolongée d'individus sans qu'aucune accusation ne soit portée contre eux et sans subir de procès.

Par conséquent, « la *Commission* demande à l'État haïtien de prendre d'urgence les mesures nécessaires afin de garantir le droit à la vie, le droit au respect de l'intégrité physique et l'accès à la protection juridique et aux garanties judiciaires efficaces de M. Neptune ».

- Dans le cadre de la visite en Haïti (**4 au 7 mai**) du président de l'*Agence canadienne de développement international* (ACDI), Paul Thibault, le Canada a annoncé le déblocage d'une aide de 34 millions de dollars \$CN « pour soutenir des projets de développement

destinés à améliorer la qualité de vie de la population haïtienne ». Cette somme fait partie des 180 millions de dollars SCN que le Canada s'était engagé à verser sur 2 ans en faveur des efforts de reconstruction et de développement en Haïti (voir *Cadre de coopération intérimaire* (CCI). Il ne s'agit donc pas d'argent neuf!

- Le **5 mai**, le *Programme alimentaire mondial* de l'ONU (PAM) a lancé une nouvelle opération appelée « Intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) ». Le Canada a appuyé cette nouvelle *opération* en mettant à la disposition du PAM une enveloppe de 7,2 millions de dollars \$US.
- Le **même jour**, l'Espagne a annoncé qu'elle reconsidérerait sa participation à la MINUSTAH si la communauté internationale ne tenait pas ses engagements financiers pour la reconstruction d'Haïti. Quelques jours plus tard, le ministre espagnol des Affaires étrangères, Miguel Angel Moratinos, revenait sur la menace de son gouvernement de retirer sa participation à la MINUSTAH et annonçait à Paris que son pays entendait y maintenir sa participation.
- Le **9 mai**, les gouvernements haïtien et brésilien ont signé à Port-au-Prince un accord pour lutter contre la violence faite aux femmes en Haïti. Le document signé sous le patronage du *Fonds des Nations Unies pour la population* (UNFPA) permettra aux actrices et acteurs haïtiens (secteurs privé et public et ONG) de renforcer leurs actions et de s'attaquer de façon multisectorielle à la violence faite aux femmes haïtiennes.
- Selon *Solidarité frontalière* et le *Service jésuite aux réfugiés et aux migrants*, la République dominicaine a expulsé, du **13 au 16 mai**, plus de 2 000 Haïtiens, Dominicains d'origine haïtienne et Dominicains noirs à Ouanaminthe. La majorité des personnes expulsées par l'armée dominicaine et la Direction de l'immigration sont des femmes et des enfants. La nouvelle vague d'hostilités contre les Haïtiens vivant en République

dominicaine avait débuté le 8 mai après l'assassinat à Hatillo d'une commerçante dominicaine. Des habitants ont chassé tous les Haïtiens de la localité, qu'ils ont accusé d'avoir commis le crime. Les autorités dominicaines ont profité de cette situation explosive pour procéder à des arrestations et à des expulsions à grande échelle.

Dans la nuit du **17 au 18 mai**, les ministres haïtien et dominicain des Affaires étrangères se sont rencontrés. Suite à cette rencontre, il a été annoncé la suspension des rapatriements massifs et la convocation d'urgence de la *Commission mixte bilatérale* qui devra faire des recommandations aux autorités des deux pays.

Pour protester contre le rapatriement massif d'Haïtiens vivant en République dominicaine, des intellectuels et des artistes haïtiens ont appelé leurs compatriotes à ne plus acheter ni consommer des produits dominicains ni à faire du tourisme dans ce pays voisin.

- Le **13 mai**, le *Conseil de sécurité* s'est réuni pour examiner le rapport de sa mission en Haïti, mission conduite du 13 au 16 avril par l'ambassadeur du Brésil Sardenberg. À cette occasion, les membres du *Conseil* ont rappelé que « la tenue d'élections dans le courant de l'année était le défi majeur pour les Haïtiens et la communauté internationale ».
- Dans un rapport publié le **20 mai**, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a recommandé non seulement de reconduire le mandat de la MINUSTAH mais aussi d'augmenter ses effectifs militaires de 6 700 à 7 500 et ses effectifs policiers de 1 600 à 1 900. Selon Kofi Annan, « on prévoit une aggravation des problèmes de sécurité au cours des mois précédant les élections ». En Haïti, « les périodes électorales ont toujours été troublées » a-t-il expliqué. Cette recommandation de Kofi Annan d'augmenter les effectifs de la MINUSTAH a été accueillie avec froideur en Haïti.

Le secrétaire général s'est aussi dit fort inquiet de la situation actuelle de violences en Haïti et a appelé à une enquête sérieuse sur les violations des droits humains commises entre autres dans les quartiers populaires et dans lesquelles des policiers seraient impliqués.

- Le **26 mai**, le *Département d'État américain* a ordonné le départ d'Haïti des familles des diplomates et des employés de l'ambassade américaine à Port-au-Prince, de même que tout le personnel non-essentiel de la mission diplomatique. Cette décision est survenue au lendemain d'une attaque contre un véhicule de l'ambassade américaine non loin de l'aéroport international. Le Premier Ministre intérimaire a jugé incompréhensible cette mesure.
- Le **26 mai**, *Amnistie internationale* a émis un communiqué sur l'annulation des condamnations relatives au massacre de Raboteau perpétré en 1994. Selon *AI*, « cette annulation constitue un gigantesque pas en arrière ». La **Déclaration** d'*AI* est reproduite en **annexe**.
- Le **31 mai** à New York, le *Conseil de sécurité* de l'ONU a échoué, en raison d'une opposition de la Chine, à prolonger

d'un an le mandat de la MINUSTAH. Seule une prorogation technique a été adoptée jusqu'au 24 juin dans le cadre de la **résolution 1601**. La discussion sur le prolongement du mandat de la Mission se poursuivra d'ici là.

Le *Conseil de sécurité* était par ailleurs saisi du dernier rapport (S/2005/313) du Secrétaire général sur Haïti. Ce rapport est disponible à l'adresse électronique suivante : [daccess-ods.un.org/TMP/5472340.html](http://daccess-ods.un.org/TMP/5472340.html)

- Le **31 mai**, l'organisation non gouvernementale *International Crisis Group* publiait simultanément à Port-au-Prince et à Bruxelles une analyse de la situation de crise en Haïti sous le titre : **Spoiling Security in Haïti**. Selon le rapport, plusieurs déstabilisateurs sont à l'œuvre dans le pays et détiennent beaucoup d'armes. Le gouvernement de transition n'a pas développé de stratégies vis-à-vis ces déstabilisateurs. Le rapport est disponible sur le site de l'organisme : [www.crisisgroup.org](http://www.crisisgroup.org)
- À suivre!

N.B. À noter que les agences d'information [*Agence France Presse* (AFP), *Agence haïtienne de presse* (AHP), *AlterPresse*, *Associated Press* (AP) et *Reuters* ] et les rapports de mission d'organisations non gouvernementales ont été nos principales sources d'informations pour le survol rapide des derniers événements.